



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 mars 2017

RÉSOLUTION N° 2017 – 01

Approbation du compte financier de l'exercice 2016

Vu les conclusions des commissaires aux comptes et le projet de certification sans réserve des comptes 2016 ;

Sur le rapport du Directeur général et de l'Agent comptable principal concernant le compte financier 2016 et après en avoir délibéré ;

Le Conseil d'administration :

- prend acte de l'exécution des recettes et des dépenses de l'exercice 2016 sur la base des documents qui lui ont été communiqués ;
- approuve le compte financier de l'Office national des forêts pour l'exercice 2016.

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET